

Nous avons rappelé comment, sur un simple désir du Souverain-Pontife, il retrancha aussitôt de ses ouvrages une ou deux opinions jusqu'alors enseignées par la plupart des théologiens français. Nous pourrions rappeler encore avec quel filial empressement, sur un nouveau désir du Saint-Père, il s'appliqua à faire introduire la liturgie romaine dans tous les séminaires de la compagnie de Saint-Sulpice, entreprit deux fois le voyage de Rome pour obtenir l'approbation de cette docte et pieuse corporation.

En 1860, au retour d'un voyage en Orient, nous nous arrêtâmes à Rome, juste au moment où le vénérable Supérieur de Saint-Sulpice venait d'y faire sa première apparition. Il était facile de constater qu'il avait laissé partout les impressions les plus heureuses. On n'avait pas été peu touché pour ne pas dire surpris, de voir un personnage aussi remarquable par la portée de son intelligence et le mérite de ses travaux, conserver invariablement l'attitude du plus modeste des fidèles, et tempérer ou plutôt rehausser la gloire du théologien par l'humilité accomplie du prêtre. Plus d'un prélat dut penser ce que disait tout haut son premier maître, Muzzarelli, cet autre célèbre théologien de Rome, après quelques mois d'exil à Paris : "Le clergé de France en général et de Paris en particulier n'a qu'un défaut, celui de n'être pas bien connu à Rome. Si les romains lavaient vu de près comme Sa Sainteté Pie VII en son indigne théologien Muzzarelli, au lieu de le traiter quelquefois un peu cavalièrement, ils le vénéreraient comme l'un des plus glorieux ornements de l'Eglise et l'aimeraient comme le plus fidèle soutien de la chaire de Pierre."

Cependant, quoique M. Carrière appartint tout entier à la société des prêtres à laquelle il s'était consacré si jeune, il ne cessa de témoigner dans toutes les occasions et à tout le monde le dévouement le plus actif, toutes les fois qu'il le jugeait compatible avec sa vocation et utile au bien de l'Eglise.

Il ne se bornait pas à donner son avis motivé aux grands dignitaires de l'Eglise qui recourraient à ses lumières et à son expérience ; il n'y a pas de modeste prêtre de campagne qui lui ait écrit dans le même but sans recevoir immédiatement une sage solution toujours accompagnée d'une parole affectueuse et encourageante.

Il assista avec le titre de théologien aux conciles provinciaux de Paris et de Rennes et s'y fit remarquer par ses deux qualités caractéristiques, une science immense et une modestie inaltérable. Après avoir édifié les commissions chargées de la discussion et de la rédaction des décrets par la force de sa logique et la netteté de ses décisions, il les édifiait encore davantage par une simplicité et une piété naïve qu'aurait ambitionnées le plus fervent religieux.

Lorsqu'il faisait à Saint-Sulpice son cours si approfondi de théologie morale sur la justice et les contrats, il n'hésita pas, dans l'intérêt de l'enseignement théologique, à se mettre en communication avec les meilleurs jurisconsultes de l'époque. Ils ne parlaient de M. Carrière qu'avec la plus respectueuse sympathie pour sa personne et une véritable admiration pour son talent et ses connaissances de juriste. Plusieurs même voulaient conserver avec lui des rapports d'ami. Citons, parmi ceux qui lui furent le plus attachés, Delvincourt, le célèbre doyen de la faculté de droit de Paris, et Toullier surnommé avec raison le Pothier moderne.

Nous avons entendu nous-même, au mois de septembre 1848, un autre savant professeur de la faculté de droit de Paris, M. Demante, dire un jour en riant à quelques-uns de ses collègues de l'assemblée constitutive pour mieux leur faire apprécier l'étonnant mérite du professeur de Saint-Sulpice : "Je crois bien que si M. Crémieux avait lu, comme moi, le grand cours de la Justice et des Contrats de l'abbé Carrière, il regretterait aujourd'hui de ne pas lui avoir proposé un siège de président de chambre à la Cour de Cassation."

Lorsque Mgr. Sibour établit la conférence du cas moral pour discuter et résoudre quatre fois l'année, en présence du clergé de Paris, les questions les plus pratiques et les plus délicates, il nomma M. Carrière modérateur, chargé de diriger les débats et, après avoir résumé les différents sentiments produits dans la discussion, de proposer le sien à l'assemblée. On se souvient comment un jour, sur la grave question de l'attitude politique que doit suivre le clergé, le modérateur du cas moral, avec deux ou trois Syllogismes, un peu trop inflexibles peut-être, disséqua et renversa l'opinion opposée à la sienne que le P. Lacordaire venait d'exposer avec tout l'entrainement et toute la magnificence de ses plus beaux accents oratoires.

M. Carrière a eu le trop rare bonheur d'arriver à sa soixante-dixième année sans avoir un moment cessé de mettre au service de l'Eglise une activité et une force d'esprit infatigables. On peut bien dire de lui qu'il est mort sur la brèche, les armes à la main ; car six heures avant de rendre son âme à Dieu, il faisait ses préparatifs de voyage pour continuer à raffermir dans les séminaires les traditions de science et de piété du clergé catholique. Il n'a eu que le temps d'offrir à Dieu le sacrifice de sa vie, de recevoir les derniers secours de la religion et de se placer, au moment suprême, sous la protection de la Vierge Marie et de Saint Joseph, son bien aimé patron.

Il s'est éteint le samedi 23 avril dans la religieuse ville de Lyon, sous les regards maternels de Notre-Dame de Fourvière, pour laquelle il avait professé toute sa vie la plus tendre dévotion. Cette perte inopinée a été une douloreuse surprise pour l'Eglise de France, où suivant le langage d'un de nos vénérables évêques : "Tout en demeurant dans la modestie de Saint-Sulpice, M. Carrière avait pris par sa science profonde et les hautes qualités de son caractère, une de ces places que peu de prêtres peuvent occuper."

A la cérémonie funèbre, célébrée d'abord à Lyon, puis à Paris, il a reçu les plus touchants hommages du clergé de deux des plus grands et illustres diocèses de France et de la catholicité, heureux l'un et l'autre d'avoir été formés à l'école de Saint-Sulpice ; du clergé de Lyon qui est la seconde ville de France, par la foi et la charité, une ville catholique modèle, un arsenal providentiel d'où partent une foule de missionnaires et de religieuses, l'inépuisable obole du pauvre et du riche pour évangéliser le monde et consoler chaque jour l'Eglise par de nouvelles conquêtes ; du clergé de Paris, qui s'applique avec la même ardeur et le même succès à consolider l'empire de Jésus-Christ dans le centre de toutes les civilisations et de toutes les gloires, à porter bien haut le drapeau de la vérité et du dévouement dans le foyer de toutes les erreurs et de toutes les misères. Mgr. l'Archevêque de Paris, en particulier, a tenu à honorer dignement son Vicaire Général, le